

Cadre réservé à l'instruction

Date de réception de la fiche-action :

Date de dépôt sur Euroagora :

Pilote associé :

FICHE ACTION

→ A compléter et retourner par courriel à : ce.perseval@ac-lille.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et qualité du responsable de la structure : TISSOT Marie-Hélène

Dénomination complète de la structure : Collège Jules FERRY

Adresse : 1 Rue Jules FERRY

Ville : 59410 ANZIN

Téléphone : 03 27 46 94 12

Courriel : ce.0590006L@ac-lille.fr

Courriel du gestionnaire le cas échéant : intendant.0590006L@ac-lille.fr

Référent de l'action :

Nom : TISSOT M-H.

Fonction : Principale

Téléphone : 03 27 46 97 02

Courriel : marie-helene.tissot@ac-lille.fr

PREAMBULE

PERSEVAL – Persévérance scolaire dans l'Académie de Lille est un projet - cadre dont la vocation est de **promouvoir des actions et dispositifs favorisant l'intégration scolaire et visant à prévenir le décrochage scolaire.**

Ces actions et dispositifs doivent s'intégrer dans **une démarche qualité basée sur 4 principes** : synergie entre les acteurs, innovation pédagogique, évaluation et suivi, diffusion et partage des ressources.

Les membres de la communauté éducative doivent en être les auteurs et les acteurs principaux. Le cas échéant, les partenaires extérieurs n'arrivent qu'en appui à la réalisation du projet.

INTITULE DE L'ACTION :

Résumé de l'action (5 lignes maximum)

Prévenir le décrochage scolaire en remobilisant des jeunes de 4èmes afin de rendre un sens aux apprentissages et de préparer leur projet personnel par une orientation choisie.

❖ **CONTEXTE**

- **Présenter le contexte local et les besoins auxquels répond l'action**

Etablissement situé en Réseau d'éducation prioritaire, dans une commune qui relève de la politique de la ville. Nos jeunes et leurs familles sont en difficulté sociale et économique (77% de PCS défavorisés - 60 % de boursiers).

- **(pour les EPLE) Préciser à quel axe du contrat d'objectif ou du projet d'établissement l'action se réfère**
 - **Axe 1 du contrat d'objectifs : Amélioration des résultats et lutte contre le décrochage scolaire. La notion de cursus scolaire est primordiale, il convient d'accompagner les élèves dans la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle basée sur le plaisir et la motivation.**
 - **Axe 2 du projet de Réseau : Conforter une école bienveillante et exigeante. Améliorer la fluidité des parcours et prévenir le décrochage de la maternelle au lycée.**

❖ **PRESENTATION DE L'ACTION**

- **S'agit-il d'une action nouvelle : NON**

En cas de reconduction, préciser :

-> date de première mise en place : 05/01/2017

-> financements mobilisés (financier et montant) : GIP/FCIP – 6110€

- **Objectifs opérationnels poursuivis**

- 1 Travailler l'ancrage scolaire et rendre un sens à la scolarité
- 2 Découverte des filières proposées dans le secteur afin d'éviter l'orientation par défaut.
- 3 Travailler l'estime de soi
- 4 Familiariser les jeunes avec le monde professionnel

■ **Changements/résultats attendus**

- **Assiduité/Ponctualité : retrouver un cadre**
- **Comportement plus adapté au collège (posture de collégien)**
- **Investissement du jeune et de sa famille dans l'élaboration de son parcours personnel et de son projet d'orientation**
- **Orientation choisie**
- **Obtention du DNB série professionnelle ou CFG et validation d'un plus grand nombre de compétences dans le socle.**
- **Présence des familles aux entretiens « bilan » et aux restitutions de travaux.**

■ **Description de l'action**

Dans cette rubrique, vous vous attacherez à préciser les modalités pédagogiques de l'action : quels apprentissages et quelles compétences seront travaillés ? Comment ces dernières seront-elles évaluées ? Vous expliquerez également de façon concrète comment l'action sera mise en œuvre, en détaillant par sous-actions le cas échéant.

Pour vous aider à mieux développer l'écriture pédagogique de l'action, nous vous encourageons vivement à échanger avec l'inspecteur référent de votre établissement ou avec l'IEN de circonscription.

- 1) Repérage des jeunes avec les équipes pédagogiques, la Psy EN, la vie scolaire et GPDS.
- 2) Entretien individuel avec la Psy En pour faire un point sur la situation du jeune.
- 3) Proposition au jeune et à la famille d'intégrer le projet.
- 4) Choix du tuteur Adulte référent (qui ne fera pas forcément partie de l'équipe pédagogique) par le jeune.
- 5) Mise en place du dispositif avec suivi par le tuteur sur un plan général et du PP au sein de la classe avec l'équipe pédagogique.
- 6) Rencontres régulières avec étudiants en résidence de l'AFEV dans le cadre d'un conventionnement. Des ateliers permettant d libérer et de valoriser la parole des jeunes seront programmées. Les jeunes seront amenés à co-animer une expo-quizz avec les étudiants mais aussi à présenter leur production vidéo-rétrospective aux parents ainsi qu'à leurs pairs.
- 7) Ateliers animés par la PsyEn et le médiateur scolaire pour la revalorisation et « l'estime de soi » du jeune.
- 8) Visites et immersions en établissements et en entreprises.
- 9) Livret « Tutorat ». Utilisation du Folios et bilans d'étapes, avec la PsyEn, l'AS scolaire, la CPE, le tuteur, et le médiateur scolaire, avec les familles.

Prise en charge individuelle par un tuteur (adulte référent de l'établissement qui sera choisi par le jeune).

Fil rouge de l'année : l'hôtellerie-restauration et les métiers satellites (fleuriste-décorateur

d'intérieur- producteurs agricoles et horticoles...)

Visites et immersions dans les établissements (CFA, Dispositif collège de la chambre des métiers et de l'Artisanat, LP et Lycées Hôteliers -Lycée agricole et horticole) du secteur avec travail sur la mobilité.

Découverte de l'entreprise et de l'artisanat par des visites, des immersions et des rencontres avec des professionnels

Réalisation d'une vidéo-rétrospective avec un lycée partenaire pour la cohésion du groupe sur un projet commun.

- **Calendrier de l'action** *Préciser la date de début et la date de fin de l'action*

Fin novembre 2017 à fin juin 2018

- **Public cible**

Définir le public cible (*élèves, parents, personnels...*) :

Elèves repérés avec association et collaboration des familles

Précisez les caractéristiques du public cible :

Pour les élèves, expliquer sur quel(s) critère(s) ils seront identifiés en termes d'exposition au risque de décrochage scolaire

Elèves en grande difficulté scolaire ou ayant un retard scolaire

Elèves sans projet personnel défini

Elèves démobilisés, qui montrent des signes de décrochage par des absences, un comportement inadapté ou un manque d'investissement dans le travail

Comment le public est-il repéré et sélectionné :

Lors des bilans intermédiaires de 4^{ème} (début octobre) par un membre de l'équipe éducative.

Groupe de prévention du décrochage scolaire

Nombre estimé de participants sur la durée totale de l'action :

12 élèves maximum

- **Moyens nécessaires à la réalisation de l'action**

Personnels mobilisés à l'interne (*préciser leur fonction et leur statut*) :

Les personnels internes : Le professeur principal du jeune, la PsyEn, CMLDS, la CPE, le médiateur scolaire, le tuteur du jeune, s'engagent dans le dispositif.

Le projet a été présenté aux équipes lors d'une réunion plénière pour la « Mise en place des Parcours » au Conseil d'Administration et au Conseil Pédagogique (y compris au conseil pédagogique du LP Pierre Joseph Fontaine d'Anzin)

Partenaires (*préciser lesquels, si possible leur statut, les modalités et la plus-value attendue du partenariat*)

Etablissements scolaires, CFA

Entreprises-Artisans

CAPEP, club de prévention, pour assurer le lien avec les familles et le suivi individuel hors cadre scolaire
AFEV pour la prise en charge individuelle dans l'organisation du travail scolaire et la méthodologie

Moyens matériels nécessaires à la réalisation de l'action :

Transports (location mini bus, tickets tramway, tickets bus, tickets train). Entrées

Frais de réception ou de restauration.

Achat de matériel et d'outils pédagogiques.

■ Aspects innovants de l'action

- Certaines compétences pourront être validées hors cadre collège en associant les structures partenaires (autres établissements, entreprises et partenaires). Mise en valeur de nos jeunes lors des différentes restitutions.
- Dans le livret « Tutorat » figureront des fiches d'évaluations, qui seront remplies par l'établissement d'accueil ou par le chef d'entreprise lors des immersions.
- Un questionnaire « visite avec le groupe » pour la découverte des structures sera également produit et rempli par les jeunes. Des fiches métiers seront réalisées avec la C.O.P lors de séances de groupe.
- La C.M.L.D.S interviendra, quant à elle, pour la réalisation d'un CV et lettre de motivation en vue d'un entretien (par exemple pour un contrat d'apprentissage ou pour préparer le jeune à ses futures recherches de PFMP en Lp)
- Tous ces outils serviront à l'équipe pédagogique pour valider un certain nombre de compétences dans le socle. A cela viendront s'ajouter les aides pédagogiques, dans le cadre de l'AP, en fonction des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Les compétences seront ciblées plus particulièrement dans le domaine langue française à l'oral et à l'écrit en privilégiant l'oral et en orientant l'écrit sur des items tels : répondre à une question par une phrase complète, produire un texte court et cohérent, utiliser l'écrit pour penser et apprendre. Langage mathématiques, scientifiques et informatiques : communiquer, modéliser et représenter. Les méthodes et outils pour apprendre : organisation du travail personnel, coopération et réalisation de projets, médias, démarches de recherche et de traitement de l'information et outils numériques pour échanger et communiquer. Le domaine : formation de la personne et du citoyen.
- L'objectif est de préparer au maximum l'entrée de ces jeunes en voie professionnelle et de leur rendre un intérêt dans la poursuite d'études post 3^e. Travailler une attitude et une posture qui doit être professionnelle dans le monde de l'entreprise.

■ Productions ou livrables attendus

(Exemples : ressources pédagogiques, livrets, photos, vidéos, blog, exposition...)

Important : les productions générées par l'action sont la propriété de Perseval et feront l'objet d'une valorisation et d'une diffusion sur le site académique

Vidéo-rétrospective sur les métiers

Livret Tutorat avec évaluations des différents partenaires.

❖ **SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION**

- Dans le cas où l'action cible des élèves, identifier la personne responsable du suivi des participants (Nom-prénom, fonction, courriel)

TISSOT Marie-Hélène, Principale, ce.0590006L@ac-lille.fr

- Personne en charge de l'évaluation de l'action (Nom-prénom, fonction, courriel)

TISSOT Marie-Hélène, Principale, ce.0590006L@ac-lille.fr

- Indicateurs de réalisation et de résultat

Dans le cas où l'action cible des élèves, des indicateurs PERSEVAL devront obligatoirement être pris en compte

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat
<p>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</p> <p>Assiduité ou Nombre d'entretiens/rencontres pour les actions relevant d'un suivi individuel</p> <p>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur) :</p> <p>Assiduité dans les actions mises en place.</p>	<p>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</p> <p>Taux de poursuite d'études -> au terme de l'action Valeur cible à compléter : -> à 6 mois Valeur cible à compléter : -> à 12 mois Valeur cible à compléter :</p> <p>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur en fonction des résultats attendus et en précisant une valeur cible à atteindre) :</p> <p>Plus value pour la validation des compétences dans le socle. Passer de 25% de non acquis et en cours d'acquisition à 40% d'acquis. Implication des jeunes dans la classe, dans la vie de l'établissement et dans le travail demandé. Implication des familles.</p>

❖ **COMMUNICATION**

- Expliquer de quelle manière sera assurée l'information relative au cofinancement européen de l'action auprès des bénéficiaires, intervenants et partenaires
- Le projet a été présenté aux équipes lors d'une réunion plénière pour la « Mise en place des Parcours » au Conseil d'Administration et au Conseil Pédagogique (y compris au conseil



PERSEVAL est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

pédagogique du LP Pierre Joseph Fontaine d'Anzin) en précisant que les financements émanaient du Fonds social européen et du GIP FCIP

Tous les partenaires et financeurs seront conviés aux temps forts prévus dans le collège et les logos figureront sur les différents documents de présentation ou utilisés (livret tutorat par exemple)

❖ **PRISE EN COMPTE DES TROIS PRIORITES TRANSVERSALES**

■ **Priorité 1 : égalité filles / garçons**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique : « estime de soi » à travailler de manière plus spécifique chez les filles. Travailler l'ambition et les stéréotypes de genre par rapport aux métiers.

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

Dans l'atelier « estime de soi » animée par la PsyEn et les réalisations des fiches métiers avoir un axe sur les métiers au féminin.

■ **Priorité 2 : non discrimination / égalité des chances**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique : Donner à des jeunes issus de CSP défavorisées, en situation de rupture avec l'école un nouvel élan à l'élaboration de leur parcours individuel pour une insertion positive dans le monde du travail et la société

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

Toutes : estime de soi qui rend confiance. Travail sur la mobilité (orientation choisie et non par défaut pour rester sur le même territoire). Education à l'orientation pour une meilleure insertion dans le monde professionnel.

■ **Priorité 3 : développement durable**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière : notre établissement travaille sur la demande de la labellisation E3D. Le référent E3D réunit le COPIL pour élaborer un projet et le Plan de Déplacement en Etablissement scolaire est à l'ordre du jour cette année. Les métiers liés au développement durable seront abordés en séance. De plus, les actions menées à l'extérieur de l'établissement se dérouleront en utilisant massivement les transports doux ou en commun.

❖ **BUDGET PREVISIONNEL**

Dépenses de personnels (1)	Statut de l'intervenant, type d'activités prévues et nombre d'heures	Montant des dépenses
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)	10 adultes tuteurs 1h/mois environ(global 70 heures)	1960
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)		
	Sous total 1 :	1 960,00 €
Dépenses de fonctionnement	Nature des dépenses prévues	Montant des dépenses
Achats et fournitures (administratives, scolaires et pédagogiques)	Achat matériel pédagogique et administratif divers	500
Déplacement, repas, hébergement (hors élèves)	Transport, repas, hébergement des accompagnateurs	1000
Autres (location de matériel, documentation) :		
	Sous total 2 :	1 500,00 €
Prestations externes	Nature de la prestation prévue	Montant des dépenses
Prestation 1* :		
Prestation 2* :		
Prestation 3* :		
	Sous total 3 :	- €
Dépenses liées aux participants (élèves)	Nature des dépenses prévues	Montant des dépenses
Transport	Location mini-bus, billets de tram, de train, bus, métro,	2000
Restauration - Frais d'accueil des familles	Rencontre avec les professionnels, accueil des familles, hébergement à Paris	1000
Autres (sorties culturelles, sportives...) :	Visites-entrées...	500
	Sous total 4 :	3 500,00 €
Budget total de l'action (1+2+3+4) :		6 960,00 €

: A l'exception des actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, les intervenants sont rétribués sur base de vacations horaires dont le taux est fixé par le GIP/FCIP en fonction de l'activité (consulter la fiche sur les taux de vacations en annexe)

Si action MLDS :

- Accompagnement CMLDS sollicité (exprimé en heures CMLDS) : 10 heures
- Nombre d'heures d'enseignement (HE) sollicitées : 30 heures

Taux des vacances appliqués aux intervenants concourant à la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans le dispositif PERSEVAL

Rémunération (brut de l'heure)	Typologies d'activités
36.00 €	<ul style="list-style-type: none"> ✓ face à face pédagogique ✓ ingénierie de formation
28.00 €	<ul style="list-style-type: none"> ✓ tutorat ✓ accompagnement de parcours
18.00 €	<ul style="list-style-type: none"> ✓ prospection ou suivi de stage

A NOTER :

- Un contrat de vacation sera établi par le GIP/FCIP pour chacun des intervenants (internes ou externes à l'Education Nationale).
- S'agissant de personnels de l'Education Nationale, une demande de cumul d'activités devra être présentée au service de gestion.

CONTACT :

- Pour toute question portant sur la rémunération des vacances, vous pouvez contacter le GIP/FCIP par mail à l'adresse suivante :

perseval.gip@ac-lille.fr